

SÉANCE ORDINAIRE LE MARDI 6 JUIN 2017

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le sixième jour du mois de juin 2017 à 20 h à laquelle étaient présents :

Le maire:

Monsieur Claude Leroux.

Les conseillers:

Mesdames France Desroches, Linda Gamache, Carol Rivard et

messieurs Daniel Ponton et Denis Thomas.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Claude Leroux.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle et le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, étaient présents.

Résolution # 2017-06-94 OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

DE procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 6 juin 2017 à 20 h.

Résolution # 2017-06-95 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.

Résolution # 2017-06-96 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposée par le conseiller monsieur Denis Thomas, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 mai 2017 soit adopté étant en tout point jugé conforme.



Résolution # 2017-06-97 COMPTES À ACQUITTER

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 3 mai 2017 au 6 juin 2017 dont le montant est de 128 612,53 \$ et, de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 162 352,16 \$ selon la liste des comptes et factures.

Résolution # 2017-06-98

MANDAT RÉALISATION SERVICES PROFESSIONNELS – MODIFICATIONS DES PLANS RECONSTRUCTION DE LA 67^E AVENUE

CONSIDÉRANT le programme du transfert d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-04-81 relative à un mandat de services professionnels à la firme Ingemax;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'effectuer des modifications aux plans et devis;

Proposée par le conseiller monsieur Denis Thomas, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix mandate la firme Ingemax et accepte l'offre de services datée du 5 juin 2017 pour la réalisation des activités suivantes :

- Modification des plans et devis;
- Préparation des documents d'appels d'offres;
- Assistance durant la période d'appels d'offres;
- Participation et analyse des différentes soumissions.

Le tout pour un montant approximatif de 8 000 \$.

Résolution # 2017-06-99 EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame France Desroches;



IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le conseil municipal procède à l'embauche des étudiants suivants pour les secteurs :

Travaux publics, loisirs et événement :

Messieurs Alexandre Soucy et Dylan Hadet.

Blockhaus de la Rivière-Lacolle :

Madame Lina Dupuy, messieurs William Gill et William Lambeets.

AVIS DE MOTION

La conseillère, madame Linda Gamache, donne avis de motion, avec dispense de lecture, à la directrice générale lors de l'adoption qu'à une prochaine séance ou à une séance subséquente, il y sera proposé, par elle ou par un autre membre du conseil, un règlement établissant la répartition des coûts des travaux d'aménagement du cours d'eau Bleury et branches. Ce règlement portera le numéro 367-2017.

Résolution # 2017-06-100 DÉROGATION MINEURE – RÉDUCTION MARGE AVANT

CONSIDÉRANT l'avis public parut dans le journal Coup d'œil du 17 mai 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme transmise dans leur procès-verbal du 10 mai 2017;

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le conseil municipal accepte de rendre conforme la construction d'un garage dans la marge avant au 55, 62^e Avenue en réduisant la marge avant de 6 mètres à 2 mètres tenant compte de la configuration et le fait que le terrain en question est situé à l'extrémité d'une rue sans issue.

Résolution # 2017-06-101 CAUTIONNEMENT PROJET FIBRE OPTIQUE – SECTEUR SUD

CONSIDÉRANT la pétition déposée par un citoyen de la rue Boissonnault relative au déploiement de la fibre optique dans le secteur sud de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation faite par Développement Innovations Haut-Richelieu dans leur courriel daté du 11 mai 2017 s'élève à environ 165 000 \$;

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:



QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix accepte d'adhérer et de cautionner Développement Innovations Haut-Richelieu, le tout en vue de la réalisation du déploiement de la fibre optique dans le secteur sud de la municipalité situé entre la 1^{re} Avenue et la 11^e Avenue.

QUE la rue Boissonnault soit desservie prioritairement.

ET QU'à cet effet, un maximum de 165 000 \$ soit accepté et pris en charge par la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Résolution # 2017-06-102

<u>AUTORISATION D'INSTALLATION ET D'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS</u> DE DIHR

CONSIDÉRANT le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix par Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) et qu'il est nécessaire d'installer divers équipements; poteaux et « tête de ligne »;

CONSIDÉRANT QUE la « tête de ligne » est installée sur un poteau situé sur le terrain près du garage municipal au 959, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) finance l'achat et l'installation de ces équipements, qu'il en sera responsable et en assurera l'entretien;

CONSIDÉRANT QUE Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) est responsable de tout dommage causé par ses équipements sur la propriété de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité et de tout dommage pouvant être causé aux équipements appartenant à DIHR;

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Denis Thomas;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le conseil municipal autorise l'installation et l'accès aux équipements appartenant à Développement Innovations Haut-Richelieu.

Résolution # 2017-06-103 AIDE FINANCIÈRE – PROJET « LA BOUÉE CULINAIRE »

CONSIDÉRANT le projet « La bouée culinaire » initié par mesdames Danielle Thibault et Caroline Bisaillon du Grenier aux Trouvailles de Lacolle, ainsi que madame Carmen Caya de l'Aide à la famille de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à amener les demandeurs de bons alimentaires à cuisiner leurs dépannages alimentaires et leur faire découvrir une alternative pour contrer l'insécurité alimentaire vécue en fin de mois;

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;



IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le conseil municipal accorde une aide financière de trois cents (300 \$) dollars au Grenier aux Trouvailles pour la réalisation du projet « La bouée culinaire ».

Résolution # 2017-06-104 <u>ÉTABLISSEMENT D'UNE ZONE DE RESTRICTION DE VITESSE</u>

Proposée par le conseiller monsieur Denis Thomas, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le conseil municipal demande aux instances possédant la juridiction de la rivière Richelieu, d'établir une zone « No Wake » dans le chenal de service entre les bouées # EA10 et # EA26.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport du mois de mai.

<u>DÉPÔT DES RAPPORTS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ</u> INCENDIE

Monsieur Gilles Bastien, directeur du service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et ceux de la brigade des pompiers volontaires pour le mois de mai.

<u>DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COORDONNATRICE AU SERVICE DES LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS</u>

En l'absence de madame Éliane St-Pierre, coordonnatrice au service des loisirs et événements, la directrice générale, madame Marie Lili Lenoir, dépose son rapport du mois de mai.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Claude Leroux, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros: 2017-06-97, 2017-06-98, 2017-06-99, 2017-06-101, 2017-06-103.

Marie Lili Lenoir

Directrice générale et secrétaire-trésorière



Résolution # 2017-06-105 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

DE lever la présente session ordinaire à 21 h 30.

Claude Leroux

Maire

Marie Lili Lenoir

Directrice générale et secrétaire-trésorière